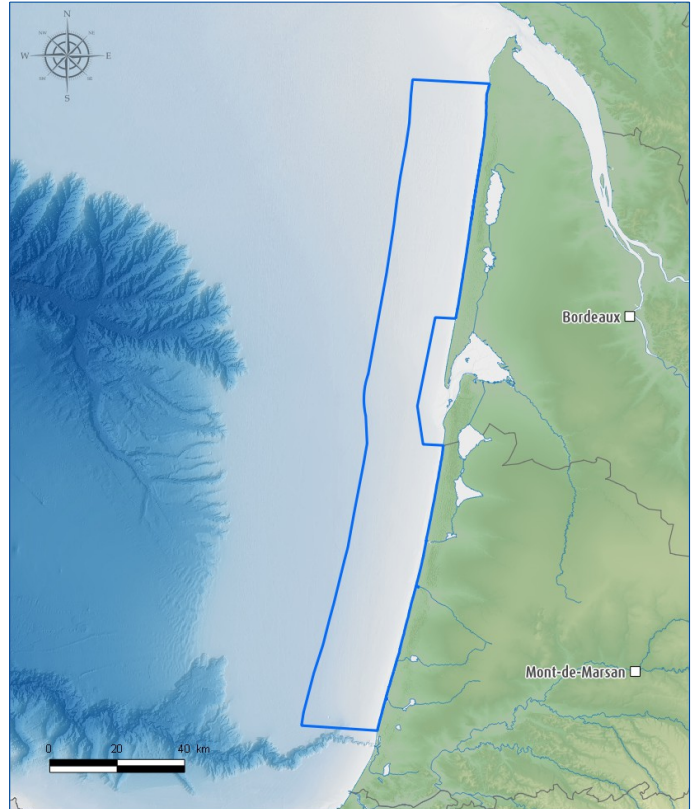


### Vocation

Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnée à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte



## Présentation du territoire

### ■ Les activités en présence

Ce secteur est marqué par un tourisme balnéaire concentré autour des points d'accès aux plages littorales. Le surf représente également une activité emblématique de la région. La pêche professionnelle s'exerce principalement sur la bande côtière très productive.

Des activités de défense s'exercent à partir du littoral (centre d'essais de lancement de missiles).

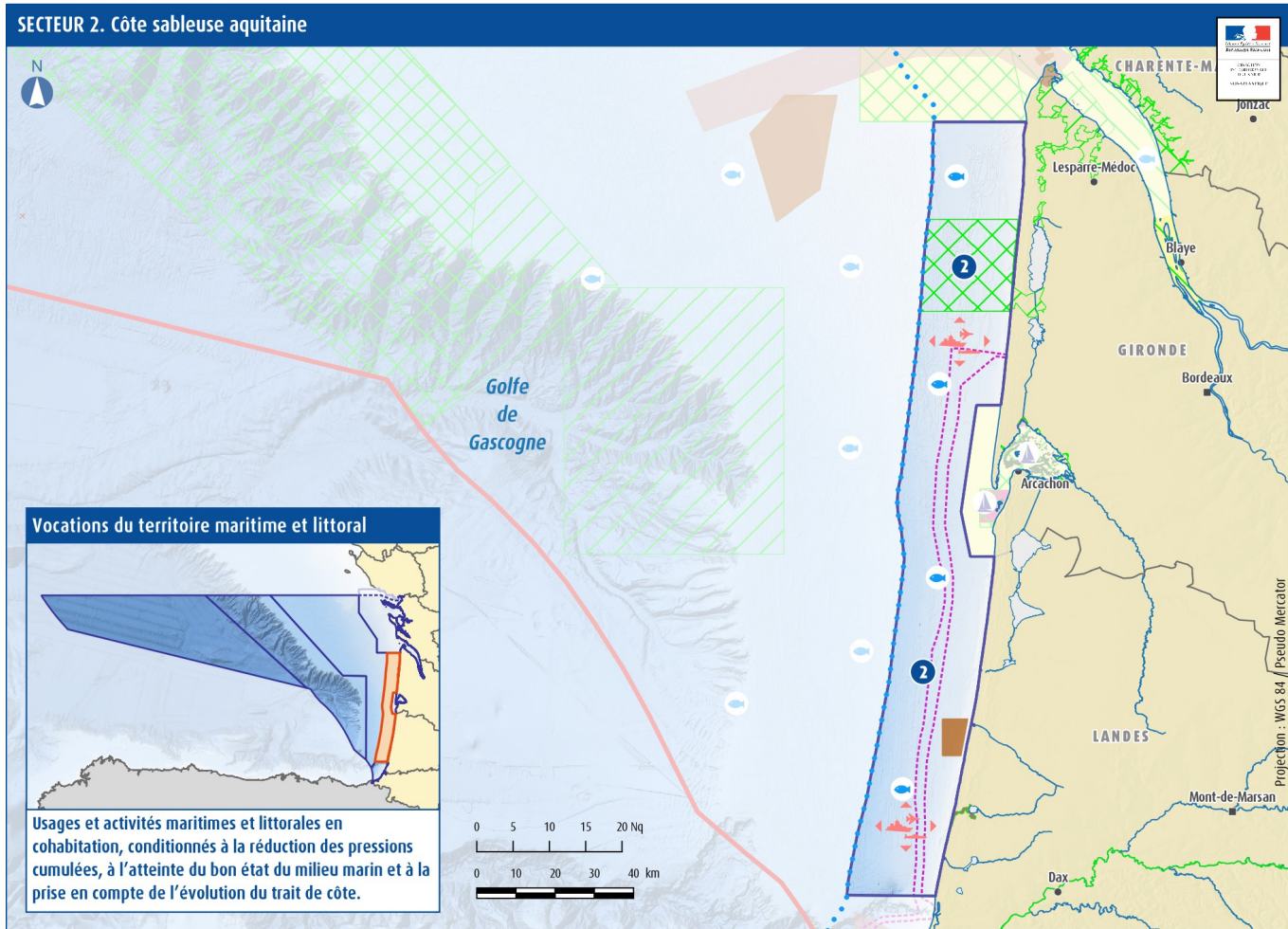
Ce secteur est également soumis aux risques littoraux dont le recul du trait de côte, très marqué dans la partie Girondine. L'évolution de la dynamique du cordon dunaire est également à considérer.

### ■ Les spécificités écologiques identifiées

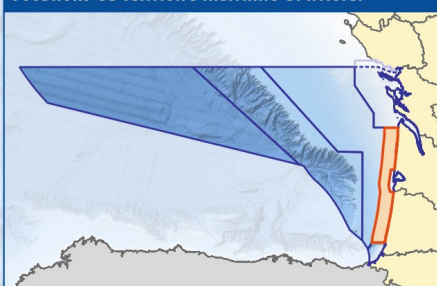
Les phénomènes d'upwelling côtier, le système « barre-baïne » et le transit hydro-sédimentaire littoral (lié au climat de houle) vers le canyon de Capbreton caractérisent les côtes landaises et girondines. Les panaches de l'Adour et de la Gironde assurent une forte productivité phytoplanctonique et zooplanctonique.

La côte girondine et landaise joue un rôle fonctionnel pour plusieurs espèces d'intérêt commercial (anchois, sole, dorade royale...) ou patrimoniales (esturgeon, aloses). Ce secteur est aussi une zone d'alimentation majeure pour les oiseaux marins et les mammifères marins.

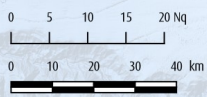
SECTEUR 2. Côte sableuse aquitaine



Vocations du territoire maritime et littoral



Usages et activités maritimes et littorales en cohabitation, conditionnés à la réduction des pressions cumulées, à l'atteinte du bon état du milieu marin et à la prise en compte de l'évolution du trait de côte.



Limites du territoire maritime et littoral

Activités maritimes

- Zones de production conchylicole
- Exploitation de granulats marins (permis de recherche ou d'exploitation)
- Exploitation durable de la ressource halieutique
- Activités de défense

Interconnexion électrique France - Espagne

Fuseau de moindre impact proposé

Principales zones de navigation réglementées

Accès stratégiques aux ports au sens de la sauvegarde maritime

Aires marines protégées et patrimoine

- Parcs naturels marins
- Réserves naturelles nationales
- Natura 2000 : sites d'intérêt communautaire
- Natura 2000 : zones de protection spéciales

Limites administratives maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)

Sources : SHOM, CEREMA, DDTM 33, Préfecture maritime de l'Atlantique, GPM Bordeaux, GPM La Rochelle, DGA - Copyrights : BD CARTO (IGN), ©EMODnet - Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Septembre 2018

## 1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :	Upwellings côtiers				
	Zone d'interface terre-mer et panaches fluviaux	Panache de la Gironde				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Habitats sédimentaires	Sables moyens subtidaux				
Zones fonctionnelles halieutiques	Fratries :	anchois, sole, dorade royale, sardine, griset, chinchard, maquereau				
	Nourriceries :	bar, sole, maigre, merlu, sardine, crevette grise, sprat, anchois, chinchard commun, maquereau				
	Amphihalins :	Esturgeon en mer				
alose feinte, grande alose						
Zones fonctionnelles avifaune	Zones de densité maximale et zones fonctionnelles identifiées pour les oiseaux marins en période internuptiale :	densité toutes espèces				
		Puffin des Baléares				
Classification de l'enjeu non caractérisée à ce stade	Enjeu transversal	Delphinidés et marsouins entre les 50 et 100m de profondeur	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			
	Structures hydrologiques particulières :	langue d'eau chaude automnale	<i>Non caractérisée à ce stade</i>			

## 2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Agriculture	<p><b>Pressions physiques</b> : apports de déchets</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u>, apport de matière organique</p>
Défense	<p><b>Pressions physiques</b> : modification des conditions hydrographiques</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces, <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces</p>
Extraction de minéraux (prospection préalable)	<p><b>Pressions physiques</b> : <u>perturbation</u> et pertes <u>physiques des fonds marins</u>, modifications des conditions hydrographiques</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : apports de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction ou propagation d'espèces non indigènes, prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Pêche de loisir	<p><b>Pressions physiques</b> : perturbation physique des fonds marins, apports de déchets</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Pêche professionnelle	<p><b>Pressions physiques</b> : <u>perturbation physique des fonds marins</u>, modification des conditions hydrographiques, <u>apports de déchets</u></p> <p><b>Pressions biologiques</b> : perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, <u>prélèvement d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</u></p>
Tourisme et loisirs	<p><b>Pressions physiques</b> : perturbation physique des fonds marins, <u>apports de déchets</u>, modification des conditions hydrographiques</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : apport de sons anthropiques, perturbation des espèces, introduction d'agents pathogènes microbiens, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u></p>
Travaux maritimes	<p><b>Pressions physiques</b> : <u>perte</u> et perturbations <u>physiques des fonds marins</u>, apports de déchets, modification des conditions hydrographiques</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : apports de sons anthropiques, <u>perturbation des espèces</u>, introduction ou propagation des espèces non indigènes</p>

### 3. Perspectives d'évolution des activités

Activités	Tendances
Agriculture	Secteur dépendant de la conjoncture nationale et internationale
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles
Travaux maritimes	Développement ligne électrique entre France et Espagne (RTE)
Pêche de loisir	Secteur diversifié, dont le cadre réglementaire et le cadre de bonnes pratiques est en cours d'évolution
Pêche professionnelle	Profession soumise aux conditions d'accès à la ressource
Risque	Prise en compte des risques inondation, submersion et érosion. Secteur soumis aux incidences de la qualité de l'eau des bassins versants (hausse de population et qualité sanitaire des eaux de baignade)
Tourisme et loisirs	Forte fréquentation, nouvelles pratiques. Cohabitation entre usages de loisirs



## 4. Les objectifs stratégiques proposés

### Objectifs stratégiques socio-économiques

- 1.1. Adapter et moderniser les outils de production de la pêche professionnelle à terre comme en mer pour mieux valoriser les produits et améliorer les conditions de travail des marins
- 1.2. Renforcer la gestion des ressources halieutiques et la dimension environnementale pour une activité de pêche professionnelle durable
- 4.1. Pérenniser la compétitivité des industries navales et nautique et adapter les flottes aux enjeux de la transition écologique
- 5.1. Accompagner la montée en puissance de la filière EMR par une planification adaptée
- 6.1. Intégrer les extractions de sédiments dans une approche de développement durable répondant aux besoins des filières et des territoires à l'échelle du Golfe de Gascogne
- 7.1. Optimiser l'occupation de l'espace dans les ports de plaisance et zones de mouillage dans le respect de la qualité de l'eau et des écosystèmes marins
- 7.2. Maintenir l'attractivité des sites de pratique pour une cohabitation des activités, harmonieuse avec leur environnement
- 8.1. Conforter le potentiel touristique du littoral respectueux de son environnement et de la capacité d'accueil des territoires
- 9.1. Prendre en compte les risques naturels et le changement climatique dans la planification pour des territoires littoraux plus résilients
- 9.2. Une qualité des eaux littorales garante du maintien de l'ensemble des usages
- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres
- 11.1. Protéger le patrimoine et les sites attractifs
- 11.2. Valoriser le potentiel patrimonial et paysager du littoral

### Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 4. Limiter les pressions sur les espèces de poissons vulnérables ou en danger voire favoriser leur restauration et limiter le niveau de pression sur les zones fonctionnelles halieutiques d'importance
- 5. Limiter les risques d'introduction et de dissémination d'espèces non indigènes par le biais des activités humaines
- 6. Favoriser une exploitation des stocks de poissons, mollusques et crustacés au niveau du rendement maximum durable
- 7. Favoriser le maintien dans le milieu des ressources trophiques nécessaires aux grands prédateurs
- 8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

## 5. Prescriptions ou recommandations

---

Les connaissances sur les impacts cumulés des activités dans l'espace et dans le temps devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs de la recherche et de l'environnement.

### ■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Mise en œuvre systématique de la séquence éviter-réduire-compenser en mer ;
- Prise en compte des zonages particuliers (à la date d'approbation du présent document) : cf. carte « activités humaines, environnement et patrimoine » du secteur 2.

### ■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 2 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale, les autres activités ou infrastructures (câbles notamment) et avec la bonne gestion du domaine public maritime naturel devra être démontrée par le porteur de projet ;
- Respect des règles de coexistence des usages également préconisées par les stratégies départementales de gestion du domaine public maritime naturel ;
- Les planifications maritimes existantes liées aux activités humaines devront être prises en compte.

## 6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)

---

### ■ Documents nécessitant une compatibilité avec le DSF :

- Plan de gestion de la réserve naturelle nationale Courant d'Huchet
- Schéma régional de développement de l'aquaculture marine
- DOCOB Plateau aquitain et landais
- DOCOB Portion du littoral sableux de la côte aquitaine

### ■ Documents nécessitant une prise en compte du DSF :

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
- Stratégie de gestion du Conservatoire du littoral
- Plan de gestion du risque inondation
- Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (projet)
- Schémas d'aménagement et de gestion des eaux « estuaire de la Gironde », « lacs médocains », « étangs littoraux Born et Buch », et « Adour aval ».
- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Adour-Garonne
- Schéma de cohérence territoriale :
  - SCoT Pointe Médoc (approuvé)
  - SCoT des Lacs Médocains (approuvé)
  - SCoT Côte Landes Nature (approuvé)
  - SCoT Médoc 2033 (en élaboration)
  - SCoT du Born (en élaboration)